aux mœurs publiques, à la vie intime de la famille que le père est tenu de demander la plupart des moyens d'action qui lui échappent. On peut affirmer qu'à la suite des vicissitudes qui ont amené de si profonds changements politiques et sociaux, à la suite de transformations si nombreuses et de tant de progrès, les lois nouvelles de la famille ne sont pas encore trouvées.

Au point de vue historique, l'ouvrage de M. Bernard contient sur le droit germanique, sur la société féodale, des renseignements d'un incontestable intérêt. Les lois de la Révolution sur la famille sont bien appréciées. Le jugement qu'il porte sur les prescriptions du Code Napoléon paraîtra trop optimiste à plusieurs. On regrette également que l'auteur n'ait pas interrogé les législations étrangères. Ce livre, qui jette sur la question qu'il traite une vraie lumière, bien qu'on puisse y signaler de regrettables lacunes, a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Autorité du souverain pontife (DE L'), dissertation théologique de Fénelon. Cette dissertation, écrite en latin, était demeurée fort peu connue. Le savant historien de Fénelon, le cardinal de Bausset, n'en avait pas même parlé. Mais, en 1854, M. Guérin, rédacteur en chef du *Mémorial catholique*, en a publié une traduction française, avec introduction, notes et appendice, plus six lettres inédites de Fénelon. Personne n'ignore combien le précepteur du duc de Bourgogne excellait à manier la langue latine. Ce traité est donc l'œuvre d'un beau génie, dont l'opinion en matière d'autorité pontificale ne peut être indifférente aux publicistes; c'est un travail d'une authenticité indiscutable, et qui atteste une connaissance profonde de l'histoire de l'Eglise; il est divisé en quarante-six chapitres. L'auteur est visiblement animé du désir de mettre un terme « aux controverses qui, depuis trois cents ans, ont séparé les Cisalpins des Transalpins. » Ce but louable a-t-il été atteint? On peut en douter. Dès le temps même où l'ouvrage fut composé, cet essai de conciliation ne satisfit tout à fait aucun des deux partis. Les ultramontains, vers lesquels Fénelon incline d'une manière assez manifeste, le jugèrent trop modéré, bien que quelques-uns de ses chapitres aient pour objet de réfuter plusieurs opinions de Bossuet, le principal auteur des articles du 13 mars 1682, sur lesquels reposent spécialement les libertés de l'Eglise gallicane.

Un an après la mort de l'illustre évêque de Meaux (1705), Fénelon écrivit son traité pour répondre, comme il nous l'apprend, à une personne qui désirait connaître son opinion sur la question, fort débattue dans ce temps-là comme dans celui-ci, de l'infaillibilité du souverain pontife, et sur les autres questions qui se rattachent à cette déclaration si justement célèbre du clergé français, plus indépendant que le parti clérical et la secte ultramontaine de nos jours.

L'écrit de Fénelon est purement théologique; mais un esprit aussi heureusement doué a su répandre sur des matières si abstraites ce charme et cette lumière dont le secret est celui du génie.

Autos sacramentales, *Actes* ou *drames du Saint-Sacrement*, représentations dramatiques qui avaient lieu autrefois en Espagne le jour de la Fête-Dieu, appelée aussi fête du Saint-Sacrement. Ces représentations commençaient à cinq heures de l'après-midi, après les cérémonies religieuses de la journée, et tous les comédiens de Madrid, cessant leurs représentations profanes, prêtaient leur concours à celles des *Autos*, qui se jouaient tout le mois, et que toutes les classes de la société accueillaient avec enthousiasme. Les théâtres étaient dressés dans les rues et changeaient plusieurs fois de place; on débutait devant le roi, assis sous un dais, et entouré de toute sa cour; puis, les jours suivants, le théâtre était transporté successivement devant la maison de chaque président de conseil : conseil des Indes, conseil des croisades, conseil de la foi, etc.

Les *Autos sacramentales* se composaient de trois parties : un prologue destiné à l'explication du sujet, un intermède et l'*auto* lui-même. Les intermèdes étaient remplis par un jeu appelé *jeu de la tarasque*, pendant lequel on mettait en mouvement de grandes machines et des géants de carton appelés *mamelmas*, du nom de Mamelin, roi maure. On croit que ces monstres offraient des symboles de l'islamisme vaincu. Chaque représentation se terminait par des danses animées, au son des castagnettes, du tambour de basque et des trompettes.

Voici, du reste, la description exacte d'un des *autos* de Madrid. En tête, on portait l'effigie d'un monstre quelconque sur lequel était juchée une seconde figure représentant la prostituée de Babylone, c'est-à-dire, suivant la date, Anne de Boleyn ou la reine Elisabeth; à la suite venait le peuple en habits de fête, chantant des hymnes, portant des couronnes et des guirlandes de fleurs, et exécutant au son des castagnettes des danses nationales telles que le *fandango*, la *cachucha*, le *zapateado*, etc. Venaient ensuite des mannequins gigantesques représentant des Maures, des nègres et autres habitants de l'Afrique. Puis venaient le clergé massé autour du saint sacrement et le roi entouré de sa cour. Des chars remplis d'acteurs fermaient la procession. Lorsque la cérémonie religieuse était terminée, ces acteurs donnaient en plein air la représentation d'un *auto*.

Les sujets des *Autos* étaient généralement tirés de la Bible, dont ils reproduisaient quelque épisode remarquable. Dans l'origine, le mot *autos* n'avait pas de signification bien déterminée; comme le mot anglais *play*, il s'appliquait indifféremment à toute espèce de spectacle, de représentation dramatique, quel qu'en fût le caractère, religieux ou profane, comique ou sérieux. Ce mot finit par désigner uniquement les représentations populaires qui avaient lieu en Espagne, le jour de la fête du Saint-Sacrement (*del Corpus*).

Ces drames religieux, qui répondaient si bien aux mœurs de l'Espagne catholique, et qui avaient pour objet de détourner le peuple des anciennes pompes païennes, dérivent du même sentiment et des mêmes aspirations morales que les *mystères de la Passion*, en France, et que les *miracle-plays* des Anglais. Ces diverses compositions avaient un fond commun; toutes naquirent à ces temps primitifs de l'âge moderne où le clergé chrétien imagina de transporter le théâtre dans l'Eglise, et mit en scène les principaux faits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

« Le théâtre, aussi bien que l'histoire, dit M. Demogeot, nous montre la pensée moderne naissant dans le sein de l'Eglise, et s'en séparant à son tour, pour commencer une vie indépendante et laïque... L'Eglise répondait merveilleusement à ce besoin du peuple. Son culte n'était qu'un long et divin spectacle. Quels magnifiques théâtres que ces vastes cathédrales gothiques, qui paraissent étroites à force de hauteur, et semblent chercher à embrasser le ciel dans leurs voûtes hardies, construites sans doute pour Dieu seul; car l'homme n'en couvre que le pavé : le reste est vide, et ce vide est immense. C'est là qu'au jour mystérieux des vitraux coloriés ou des cierges bénits, aux sons graves et étranges de l'orgue, se déroulaient les longues processions, chœurs somptueux de la tragédie chrétienne. Ensuite commençait la représentation des saints mystères. »

Le même critique remarque fort justement que cet élément hiératique se développa sous l'influence d'un goût traditionnel pour les jeux scéniques, perpétué depuis le temps des Romains parmi les populations du midi de l'Europe. C'est ainsi que non-seulement le drame sérieux, mais encore la farce dramatique naquit dans le sanctuaire, grâce à l'intervention des habitudes païennes conservées dans le peuple. Cependant le drame sacerdotal, chargé de tous les accessoires profanes et vulgaires qui entraient dans le spectacle, tendait à se séparer du culte qui l'avait produit. Avant de sortir de l'Eglise, il se détacha de l'office. La séparation s'affirma de plus en plus. « Autour des caractères bibliques se groupèrent des personnages créés par la fantaisie du poëte : les scènes populaires devinrent plus fréquentes; l'intrigue eut plus de vérité et de vie, mais en même temps moins de majesté et de puissance religieuse. Les *mystères* devinrent peu à peu ce qu'est de nos jours le drame, un véritable jeu destiné à l'amusement d'une foule oisive. »

Les *Autos* se distinguent, soit de nos mystères, soit des miracle-plays, en ce qu'ils ont continué de fleurir en Espagne, à côté du drame profane. Les Espagnols ont cultivé pendant longtemps, avec le même zèle et un succès égal, le genre pieux et le genre profane, que desservaient les mêmes auteurs.

Aux raisons historiques, aux causes générales déjà mentionnées, se joignaient en Espagne des influences locales : l'inquisition ne fut ni étrangère ni indifférente à la prospérité et à la durée des *Autos sacramentales*, qui, du moins, étaient d'innocents *auto-da-fé*. L'inquisition fut instituée en Espagne au moment où les représentations dramatiques devenaient un amusement général et populaire. Maintes fois les docteurs dominicains obtinrent de la conscience royale des arrêts de proscription contre des *comédies illicites*. Alors le drame laïque arbora le drapeau de la religion; les auteurs dramatiques, comme Lope de Vega, ne se crurent en sûreté qu'en prenant le titre de familiers du saint office, ou qu'en revêtant, comme Caldéron, — un soldat! — le caractère sacré du prêtre. Les drames pieux n'en rivalisèrent pas moins avec les drames profanes en licences et hardiesses peu morales.

Tandis que les mystères demeurèrent, en France et en Angleterre, un genre trivial et burlesque fait pour un naïf et grossier auditoire de bourgeois et de manants, sans parvenir à compter pour quelque chose dans la littérature des deux nations, il advint que les *Autos sacramentales* constituèrent une partie importante et sérieuse du théâtre espagnol. Conception, exécution, accessoires, tout y revêt un caractère d'originalité unique, propre au génie de la nation.

La représentation d'un *Auto sacramental*, presque toujours allégorique, mêlée de danses, de musique et à grand spectacle, annonçait presque nos opéras actuels, sauf le sujet. Mais, si extraordinaire que paraisse le fait, c'est plutôt avec certaines pièces d'Aristophane ou d'Eschyle qu'il faut comparer les *Autos* de Caldéron et de ses émules. Voltaire, avec la pénétration ordinaire de son génie, a démêlé et affirmé cette analogie, sans bien connaître toutefois le drame religieux de l'Espagne, car il ignorait la langue castillane. Les *Actes sacramentels* sont pour lui des *grossièretés insipides;* « peut-être, ajoute-t-il, quelques-unes de ces pièces barbares, où se trouvent de temps en temps (qui le croirait?) des traits de génie, ne s'éloignent-elles pas beaucoup de celles d'Eschyle, dans lesquelles la religion des Grecs était jouée, comme la religion chrétienne le fut en France et en Espagne. » Ainsi que le drame grec, le drame espagnol était sorti tout entier de la religion, des mœurs et des traditions nationales.

Lope de Vega, Jean de la Encina, Gil Vicente, Valdivielso, s'exercèrent, après Cervantes (lequel avait introduit sur la scène des personnages moraux et allégoriques), dans la composition du drame pieux. Caldéron était destiné à élever ce genre à la plus haute poésie. C'est avec cet auteur fécond, de 1615 à 1650, que les *Autos* se multiplièrent en Espagne, qu'ils prirent l'importance d'un service public, et qu'ils formèrent, pour toutes les classes de la société, grâce à des dépenses énormes, le plus attrayant de tous les spectacles. Pendant trente ans consécutifs, Caldéron fut le fournisseur privilégié des cathédrales de Séville, de Tolède, de Grenade. Dans un catalogue de ses pièces, dressé par cet auteur, il se reconnaît le père de cent onze comédies et de soixante-dix Actes du Saint-Sacrement. L'un des plus remarquables de la collection, qui se distingue autant par l'originalité de la conception que par la poésie du style, c'est l'*auto* intitulé : le *Divin Orphée* (*el Divino Orfeo*). Ses autres pièces de ce genre, les plus dignes d'être citées, sont : *Isaac*, la *Vigne du Seigneur*, les *Epis de Ruth*, la *Première fleur du Carmel*. Les principaux personnages sont : la Mort, le Péché, le Mahométisme, le Judaïsme, la Justice, la Piété, la Charité; le démon y joue presque toujours un rôle important. A. W. Schlegel porte aux nues les *Autos* de Caldéron. M. Ph. Chasles dit de ces pièces : « C'est une ode plutôt qu'un drame; un roman plutôt qu'une ode; un sermon plutôt qu'un roman; et un symbole plutôt qu'un sermon. »

L'*Auto* le plus connu de Lope de Vega est intitulé le *Pont du Monde*. Dans cette pièce, Lucifer place le géant Léviathan sur le pont du monde pour en interdire le passage à tous les survenants qui ne reconnaîtront pas sa suprématie. Adam et Eve arrivent les premiers, « vêtus très-galamment à la mode française, » et rendent l'hommage que réclame le prince des ténèbres.

La représentation des *Autos* dura, en Espagne, jusqu'en 1765. Le roi Charles III, secondé par le comte de Teba, archevêque de Tolède, en poursuivit et en obtint la suppression. Mais ces drames populaires avaient passé la mer; ils sont encore, dit-on, en honneur au Mexique et au Pérou. Caldéron légua ses *Autos* à la ville de Madrid, qui les fit imprimer (6 volumes, 72 pièces, 1717).

AUTOSAURE adj. (ô-to-sô-re — du gr. *autos*, soi-même; *sauros*, lézard). Erpét. Qui ressemble à un lézard. ‖ s. m. plur. Famille de reptiles sauriens.

AUTOSITAIRE adj. (ô-to-zi-tè-re — rad. *autosite*). Térat. Nom donné par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire aux monstres doubles composés de deux individus offrant le même degré de développement, contribuant l'un et l'autre à la vie commune, et dont chacun est analogue à un autosite. ‖ Se dit par opposition à *parasitaire*, et se prend souvent substantivement.

— **Encycl.** Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire divise les monstres doubles en deux ordres, les *autositaires* et les *parasitaires*. Les *autositaires* comprennent les monstres composés de deux individus sensiblement égaux en développement. Cette égalité d'organisation indique suffisamment que les deux individus composants jouissent d'une égale activité physiologique. Les monstres doubles *parasitaires* sont, au contraire, composés de deux sujets très distincts par leur organisation générale, et en même temps très-inégaux, le plus petit étant en même temps le plus imparfait.

L'ordre des monstres doubles *autositaires* comprend trois tribus. A la première de ces tribus appartiennent tous les genres dans lesquels les deux sujets composants ne sont encore réunis que dans une seule région. La duplicité est donc ici aussi parfaite, l'isolement des deux êtres composants aussi marqué, et, par conséquent, leur individualité physiologique aussi manifeste qu'il est possible dans la monstruosité double. Cette tribu se subdivise en deux familles à caractères importants, bien distincts et faciles à saisir. L'une comprend les *autositaires* dans lesquels chacun des sujets composants a son ombilic et son cordon ombilical propre : ce sont les monstres doubles *eusomphaliens*, c'est-à-dire *à ombilics distincts et normaux* (de ευ ou εὖ, bien, et ομφαλος, ombilic). L'autre comprend tous les autres *autositaires* de la première tribu, lesquels sont caractérisés en commun par l'existence d'un seul ombilic, et d'une manière plus générale, d'une seule région ombilicale, et, pour cette raison, désignés sous le nom de monstres doubles *monomphaliens* (μονος, un seul; ομφαλος, ombilic).

La seconde tribu comprend ceux des monstres *autositaires* chez lesquels les individus composants, bien distincts et séparés même à leur extrémité pelvienne, se confondent, au contraire, plus ou moins intimement à leur extrémité céphalique, et même dans leur moitié sus-ombilicale tout entière. Les deux familles dont se compose cette seconde tribu se lient très-naturellement entre elles par quelques-uns de leurs genres, mais se distinguent par des caractères très-précis. L'une renferme les monstres doubles qui ont deux corps bien distincts et même complétement séparés au-dessous de l'ombilic, mais surmontés d'une double tête plus ou moins incomplète; en d'autres termes, de deux têtes intimement réunies et plus ou moins atrophiées : ce sont les monstres doubles *sycéphaliens* ou *à têtes confondues* (de συν, avec, et κεφαλή, tête). Dans l'autre se trouvent les monstres doubles *monocéphaliens* (μονος, seul; κεφαλη, tête), ainsi nommés parce qu'ils sont surmontés d'une tête unique et simple, où l'analyse anatomique peut seule retrouver quelques vestiges de duplicité.

La troisième tribu est caractérisée par des modifications inverses de celles que nous a offertes la seconde tribu; elle se compose de monstres chez lesquels l'extrémité céphalique est double, tandis que l'extrémité pelvienne du corps et même toute la région sous-ombilicale offre une tendance manifeste à l'unité, et le plus souvent est tout à fait unique et simple. Ici encore nous avons deux familles naturelles correspondant aux deux familles de la tribu précédente : celle des *sysomiens* ou *à corps confondus* (συν, avec, et σωμα, corps), dans laquelle les deux corps, comme l'étaient les deux têtes chez les sycéphaliens, sont confondus, au moins en grande partie, en un tronc complexe et manifestement double, et celle des *monosomiens* ou *à un seul corps* (μονος, seul, et σωμα, corps), dans laquelle la fusion et l'atrophie des deux corps, comme celle des deux têtes chez les monocéphaliens, est portée au point qu'il n'existe plus, si ce n'est pour l'analyse anatomique, qu'un corps unique et simple.

AUTOSITE adj. (ô-to-zi-te — du gr. *autos*, lui-même, et *sitos*, nourriture, qui se procure lui-même sa nourriture). Térat. Nom donné par Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire aux monstres unitaires capables de vivre et de se nourrir par le jeu de leurs propres organes. ‖ Se dit par opposition à *omphalosite* et à *parasite*, et se prend souvent substantivement.

— **Encycl.** Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire divise les monstres unitaires en trois ordres : les *autosites*, les *omphalosites* et les *parasites*. Les premiers peuvent subsister plus ou moins longtemps hors du sein de leur mère. Les *omphalosites* (de ομφαλος, ombilic, et σιτος, nourriture) vivent seulement d'une vie imparfaite et pour ainsi dire passive, qui n'est entretenue que par la communication avec la mère et cesse dès que le cordon ombilical est rompu. Les monstres unitaires *parasites* n'ont pas même de cordon ombilical; ce sont des masses inertes, irrégulières, composées principalement d'os, de dents, de poils et de graisse, implantées directement sur les organes générateurs de la mère, et vivant à ses dépens d'une vie obscure, végétative et toute parasitique.

Dans les *autosites*, la monstruosité est assez limitée; la plus grande partie de l'être ne s'écarte que très-peu ou point du type normal. Il existe toujours un appareil plus ou moins parfait de circulation, et spécialement un cœur. Les poumons, presque tous les viscères digestifs, et, pour le moins, une partie de la tête, sont constamment conservés. Dans la plus grande partie du corps, la forme générale reste symétrique et presque normale.

L'ordre des *autosites* se partage naturellement en quatre groupes principaux ou tribus. A la première appartiennent les monstres *autosites* dans lesquels un ou plusieurs des membres sont modifiés d'une manière grave, tandis que le tronc ne s'écarte de l'ordre régulier que par des déviations légères et manifestement subordonnées aux anomalies des membres. Cette première tribu se subdivise en deux familles naturelles : l'une comprenant les monstres *ectroméliens*, dans lesquels la monstruosité résulte spécialement de l'avortement plus ou moins complet des membres (de ἐκτρωω, je fais avorter, et de μηλος, membre); l'autre, qui renferme les monstres caractérisés, non plus par l'absence, mais par la fusion de leurs membres, et pour cette raison désignés sous le nom de *syméliens* (συν, avec, et μηλος, membre).

Dans la seconde tribu se placent les genres de monstres chez lesquels le tronc est lui-même affecté de déviations graves et complexes, les membres pouvant au contraire présenter des conditions peu éloignées du type normal. Cette tribu ne renferme qu'une seule famille, celle des montres *célosomiens* ou *par éventration* (de κηλη, hernie, et σωμα, corps).

Dans la troisième et la quatrième tribu, la monstruosité porte, non plus sur les membres, ni sur le tronc, mais sur la tête; les anomalies du tronc et des membres deviennent ici à leur tour accessoires.

La troisième tribu se compose de tous les monstres *autosites* chez lesquels la face est normale ou affectée seulement d'anomalies simples, tandis que les parties postérieures de la tête, c'est-à-dire le crâne et le cerveau, sont très-gravement modifiées. Cette tribu se divise en trois familles naturelles : 1° celle des monstres *exencéphaliens* (de ἐκ ou ἐξ, hors de,

et de ἐγκεφαλος, encéphale), chez lesquels le cerveau existe encore, mais déformé, plus ou moins incomplet, et placé, au moins en partie, hors de la cavité crânienne, elle-même plus ou moins imparfaite; 2° celle des *pseudencéphaliens* (de ψευδής, faux, et ἐγκεφαλος, encéphale), dans laquelle il n'existe plus, à proprement parler, d'encéphale, mais seulement une tumeur composée d'une multitude de petits vaisseaux, tumeur qui repose sur la base du crâne, et qui occupe, par conséquent, la place du cerveau; 3° celle des *anencéphaliens* (de *a* privatif, et de ἐγκεφαλος, encéphale), caractérisée par l'absence complète de l'encéphale et par le défaut presque total de la voûte du crâne.

La quatrième tribu comprend les genres dans lesquels la face est beaucoup plus gravement modifiée que le crâne. Elle se divise en deux familles naturelles : celle des monstres *cyclocéphaliens* (de κυκλος, globe de l'œil, et κεφαλη, tête), caractérisée principalement par l'atrophie de l'appareil nasal et par le rapprochement et même la fusion médiane des deux globes oculaires; et celle des *otocéphaliens* (de ους, ωτος, oreille, et de κεφαλη, tête), chez lesquels l'atrophie de la région centrale de la face est portée au point que les oreilles elles-mêmes, normalement séparées par la tête tout entière, viennent se conjoindre sur la ligne médiane.

AUTOSTÉTHOSCOPE s. m. (ô-to-sté-to-sko-pe — du gr. *autos*, soi-même; *stêthos*, poitrine, et *skopeô*, j'examine). Médec. Stéthoscope à l'aide duquel on peut pratiquer l'auscultation sur soi-même : *L'*AUTOSTÉTHOSCOPE *a été imaginé et décrit par le docteur Krauss.* ‖ On dit aussi : AUTÉCHOSCOPE.

AUTOTÉLIE s. f. (ô-to-té-lî — du gr. *autos*, soi-même; *télos*, fin). Qualité de l'être qui peut déterminer lui-même la fin de ses actions.

AUTOTHÉTIQUE s. f. (ô-to-té-ti-ke — du gr. *autos*, soi-même; *tithêmi*, je place). Philos. Dans le système de Kant, Science des apparences du monde sensible, ou, en langue vulgaire, Savoir humain.

—Adj. Se dit des connaissances que l'esprit élabore sur les données de l'expérience : *Connaissances* AUTOTHÉTIQUES.

AUTOUR prép. (ô-tour — rad. *tour*). Sert à marquer la situation de ce qui environne un objet, ou le mouvement de ce qui en fait le tour : *Mettre un mouchoir* AUTOUR *de sa tête. Son jardin est* AUTOUR *de la maison. Ils se rangèrent* AUTOUR *de lui.* (Acad.) *La terre est emportée avec une incroyable rapidité* AUTOUR *du soleil.* (La Bruy.) *M. de Turenne dit au petit d'Elbeuf : « Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que tourner* AUTOUR *de moi : vous me feriez reconnaître. »* (Mme de Sév.) *Les arbres et les plantes, en laissant tomber leurs fruits ou leurs graines, se préparent* AUTOUR *d'eux une nombreuse postérité.* (Fén.) *D'où vient que le globe de la terre tourne* AUTOUR *du soleil, dans des espaces où nul corps solide ne le tient assujetti pour régler son cours?* (Fén.) *Les planètes tournent toutes dans le même sens* AUTOUR *du soleil.* (Buff.) *Les vignes semblent entrelacer leurs rameaux* AUTOUR *de ces myrtes.* (Barthél.) *Tous les amis de ce grand homme et les principaux de l'armée vinrent se ranger* AUTOUR *de lui.* (Thomas.) *Le serpent roule et déroule son corps* AUTOUR *des arbres avec tant de promptitude, que l'œil a de la peine à le suivre.* (Lacép.) *Qui de nous n'a mené le deuil* AUTOUR *d'un tombeau, n'a fait retentir le cri des funérailles?* (Chateaub.) *Les balles pleuvaient* AUTOUR *de moi; mes habits en ont été criblés, et aucune n'a pu m'atteindre.* (Napoléon Ier.) *Outre la terre, le soleil voit circuler beaucoup d'autres planètes* AUTOUR *de lui.* (Arago.)

La lune *autour* de nous marche et luit douze fois.
CHÊNEDOLLÉ.

La neige s'entassait *autour* de la caverne.
LAMARTINE.

. . . . Notre troupe serrée
Tenait à peine *autour* d'une table carrée.
BOILEAU.

Dois-je oublier Hector privé de funérailles,
Et traîné sans honneur *autour* de nos murailles?
RACINE.

. . . . Ses gardes affligés,
Imitaient son silence, *autour* de lui rangés.
RACINE.

— Par ext. Auprès de : *J'ignorais les événements qui se passaient* AUTOUR *de moi.* (Acad.) *C'est une personne si charitable, qu'elle est toujours* AUTOUR *des malades.* (Acad.) *Ils ne pouvaient souffrir* AUTOUR *d'eux aucune domination.* (Boss.) *Aucun de ceux qui étaient* AUTOUR *de lui n'osait lui proposer de retarder son départ.* (Fén.) *Dieu frappe* AUTOUR *de nous nos proches, nos parents, nos amis.* (Mass.) *Tout seul qu'il est, on se figure* AUTOUR *de lui ses vertus et ses victoires.* (Fléch.) *Il se répand* AUTOUR *des trônes certaines terreurs qui empêchent de parler aux rois avec liberté.* (Fléch.) *Les femmes ne sont pas dupes des aimables folies que les hommes font* AUTOUR *d'elles.* (J.-J. Rouss.) *Son entêtement ferme avait rendu les volontés souples* AUTOUR *de lui.* (G. Sand.) *C'était un de ces hommes qui vivent seulement afin que tout s'arrange* AUTOUR *d'eux.* (Chateaub.) *Les personnes malheureuses ont le triste privilége de faire le vide* AUTOUR *d'elles.* (D'Houdetot). *On dit que tout se rajeunit* AUTOUR *de nous, ce qui signifie qu'*AUTOUR *de nous tout meurt.* (A. Fée.)

Chassons d'*autour* de lui l'éclat qui l'environne.
ROTROU.

Que vois-je *autour* de moi que des amis vendus!
RACINE.

Et comme *autour* de moi j'ai tous ses vrais appuis,
Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.
CORNEILLE.

— Fam. Environ, à peu près : *Le baron de Bressé recevait du roi* AUTOUR *de vingt mille livres de rente, et était lieutenant général.* (Saint-Simon.) ‖ Ce sens a vieilli.

— *Tourner autour de quelque chose*, Y tendre sans cesse sans pouvoir l'atteindre : TOURNER AUTOUR *de la difficulté. Vous* TOURNEZ AUTOUR *de la question, au lieu de l'aborder. Dans Constantinople, la philosophie* AVAIT TOURNÉ AUTOUR *des idées des Grecs comme autour des bornes du monde.* (Thomas.) *Voilà trois mille ans que le genre humain* TOURNE AUTOUR *des poëmes d'Homère.* (J. Janin.) ‖ *Tourner autour du pot*, User de détours, au lieu d'aller au fait :

..... Et faut-il tant *tourner autour du pot?*
Ils me font dire aussi des mots longs d'une toise!
RACINE.

‖ *Il ne faut pas confondre autour avec alentour*, Se dit plaisamment pour faire entendre à quelqu'un qu'il se trompe, qu'il assimile deux choses très-différentes. Le gamin de Paris ajoute quelquefois à cette locution son grain de sel, en disant : *Il ne faut pas confondre autour avec alentour, ni intelligence avec gendarme.*

— Adverbial.: *Le palais était fermé;* AUTOUR *veillait une garde nombreuse.* (Acad.) *La campagne* AUTOUR *est couverte d'hommes.* (La Bruy.)

Un rat, sans plus, s'abstint d'aller flairer *autour*.
LA FONTAINE.

On n'entendait *autour* ni plainte, ni soupir...
C'est ainsi qu'il mourut, si c'était là mourir!
LAMARTINE.

. . . . Ce lieu plein de merveilles
N'a pas toujours servi de temple aux immortels :
Un bourg était *autour*. . . . .
LA FONTAINE.

— Loc. adv. *Tout autour*, Partout autour, De tous côtés : *Il regardait* TOUT AUTOUR *si on le suivait.* (Acad.) *Levez les yeux* TOUT AUTOUR, *et voyez.* (Fén.) *L'éclipse de soleil est annulaire lorsque le soleil, masqué par la lune, la déborde* TOUT AUTOUR *sous la forme d'un cercle lumineux.* (Arago.)

Je laisse *tout autour* une troupe éplorée.
CORNEILLE.

‖ *Ici autour*, Dans les environs, dans le voisinage : *Il demeure* ICI AUTOUR.

— **Syn. Autour, à l'entour,** Ce qui est ou va *autour*, va contre ou tout près; ce qui est ou va *à l'entour* se trouve dans les environs : *Les convives sont* AUTOUR *de la table, et les serviteurs tournent* A L'ENTOUR.

AUTOUR s. m. (ô-tour — de *astur*, même signif.; du gr. *asterios*, étoilé, à cause du plumage de ces oiseaux). Genre d'oiseaux de proie diurnes, voisin des faucons, qui renferme, entre autres espèces, l'autour proprement dit et l'épervier : *Le mâle de l'*AUTOUR *est, comme chez la plupart des oiseaux de proie, beaucoup plus petit que la femelle.* (Buff.) *Comme dans tous les oiseaux de proie, la femelle de l'*AUTOUR *est beaucoup plus grosse que le mâle, ce qui a fait donner à celui-ci le nom de tiercelet.* (Focillon.) *Les* AUTOURS *ne chassent qu'en rasant la surface du sol.* (La Fresnaye.)

Mais la pauvrette avait compté
Sans l'*autour* aux serres cruelles.
LA FONTAINE.

L'oiseau dort dans le lit de mousse
Que déjà menace l'*autour*. V. HUGO.

— Fig. Personnage puissant et tyrannique :

Soumettant l'aigle au cygne, et l'*autour* aux colombes.
V. HUGO.

— Fauconn. *Bel autour*, Celui qui est court, bien proportionné. ‖ *Autour niais*, Autour pris dans le nid. ‖ *Autour branchier*, Celui qu'on a pris sur les arbres, lorsqu'il commençait déjà à voler. ‖ *Autour passager*, Celui qui, déjà tout formé, est pris soit au filet, soit autrement.

— **Encycl.** Les caractères généraux de l'*autour* peuvent être exprimés ainsi : bec comprimé, courbé dès sa base et fortement crochu; mandibule supérieure non dentée; l'inférieure tronquée, légèrement retroussée à son extrémité; narines ovalaires; tarses écussonnés ou réticulés, d'une force et d'une longueur variables; doigts garnis en dessous de petites pelotes saillantes; ongles des doigts antérieurs très-inégaux; tête petite, déprimée; ailes à rémiges primaires médiocres ou courtes; queue tantôt longue, tantôt courte, étagée, arrondie ou carrée suivant les espèces.

Le genre *autour* a été divisé en deux sous-genres ayant pour type l'*autour* proprement dit (*astur palumbarius*) et l'*épervier*.

Le sous-genre *autour*, le seul dont nous avons à nous occuper en ce moment, se distingue par les caractères suivants : tarses robustes, tantôt longs, tantôt courts, écussonnés ou réticulés; doigts proportionnés ou courts, réticulés quand le tarse est écussonné; bec dont la courbure est légèrement prolongée en avant. Les ailes, la queue et le plumage sont sujets à beaucoup de variations : il y a des *autours* blonds, il y en a même de tout à fait blancs. Les diverses espèces de ce sous-genre peuvent se diviser en quatre groupes, d'après la forme de leurs ailes, plus ou moins bien organisées pour le vol.

Le premier groupe comprend quelques espèces africaines (l'*autour chanteur* et l'*autour monogramme*), qu'on pourrait désigner sous le nom d'*autours falcoïdes*, parce que leurs ailes se rapprochent un peu de celles des faucons.

Le deuxième groupe renferme un grand nombre d'espèces tant de l'ancien que du nouveau continent. Les principales sont : l'*autour* proprement dit, l'*autour royal*, l'*autour blanc* de la Nouvelle-Hollande. L'*autour* proprement dit habite les diverses contrées de l'Europe et le nord de l'Asie et de l'Afrique. C'est un bel oiseau beaucoup plus grand que l'épervier, très-courageux, farouche, et d'un naturel, pour ainsi dire, indomptable. Pendant la première année de son âge, il porte sur la poitrine et sur le ventre des taches brunes perpendiculairement longitudinales; mais lorsqu'il a subi ses deux premières mues, ces taches longitudinales disparaissent, et sont remplacées par des taches transversales qui durent ensuite tout le reste de la vie.

Quelques espèces d'Amérique, que l'on pourrait appeler *autours brachyptères*, forment le troisième groupe. Ce sont : l'*épervier* noir et blanc ou *autour trachyptère*, l'*autour* à poitrine rousse et l'*autour* à nuque blanche. On les distingue par la longueur de leurs pattes et la brièveté de leurs ailes.

Un quatrième groupe renferme quelques *autours* de l'Amérique du Sud, remarquables par des tarses très-élevés, gros, à doigts peu vigoureux, et dont l'externe est si court qu'il paraît disproportionné. On n'en connaît qu'une espèce, l'*autour-busard* couleur de plomb (*astur cærulescens*), de Vieillot. Ces oiseaux se rapprochent des busards par l'élévation de leurs tarses, la faiblesse de leur bec et de leurs serres, et l'ampleur de leur queue, traversée, comme chez ces derniers, de larges zones rubanées. Ils s'en rapprochent encore par leur genre de vie et leurs habitudes peu courageuses. Toutefois, on n'a pas cru devoir les ranger parmi les busards, parce que leurs tarses et leurs ailes présentent les caractères qui distinguent généralement les *autours*.

Tous les rapaces qui composent ce genre nombreux sont chasseurs, comme les faucons, mais ils en diffèrent par leur manière d'attaquer et de poursuivre leur proie. « Les faucons, dit M. de La Fresnaye, n'exercent leur courage qu'au milieu des airs, se laissant tomber obliquement, avec la rapidité d'un trait, sur la proie qui s'enfuit, se relevant incontinent s'ils l'ont manquée, pour fondre de nouveau sur elle, et cherchant toujours l'avantage de la hauteur. Les *autours* et les éperviers, au contraire, ne chassent qu'en rasant la surface du sol, presque sans mouvement apparent de leurs ailes; ou bien, immobiles sur un arbre, ils attendent qu'une proie vienne à passer pour fondre dessus, et, si elle leur opose une fuite rapide, ils la poursuivent à tire-d'aile jusqu'au milieu des bois et des lieux couverts où elle cherche en vain un abri. »

AUTOUR s. m. (ô-tour). Comm. Ecorce d'un arbre qui appartient à l'Orient, mais dont la famille est inconnue : *L'*AUTOUR *entre dans la composition du carmin. L'*AUTOUR *est une écorce qui approche de la cannelle par la figure et par la couleur, mais elle est plus épaisse et plus pâle.* (Trév.) ‖ Arbre inconnu qui produit cette écorce : *Ecorce d'*AUTOUR.

AUTOURSERIE s. f. (ô-tour-se-rî — rad. *autour*). Fauconn. Art d'élever et de dresser à la chasse au vol toutes sortes d'oiseaux de poing. ‖ Chasse qu'on fait avec l'autour, l'épervier, la buse, ou un oiseau de proie quelconque autre que le faucon : *Les fauconniers distinguent les oiseaux de chasse en deux classes, savoir : ceux de la fauconnerie proprement dite, et ceux qu'ils appellent de l'*AUTOURSERIE. (Buff.) *La fauconnerie était l'apanage des rois et des princes, tandis que l'*AUTOURSERIE *était surtout exercée par les particuliers et les simples gentilshommes.* (La Fresnaye.) *L'*AUTOURSERIE *est aussi appelée chasse de bas vol, par opposition avec la chasse de haut vol, qui se fait avec le faucon.* (Bouillet.)

— **Encycl.** On appelait l'*autourserie* chasse du *bas vol*, pour la distinguer de la *fauconnerie* ou chasse du *haut vol*, parce que les autours et les éperviers, qu'on y employait ordinairement, ont un vol moins élevé que celui des faucons. Cette différence dans le vol a pour conséquence une différence analogue dans la manière de chasser de ces deux genres de rapaces.

Tandis que le faucon, aux ailes longues et pointues, s'élève avec facilité au plus haut des airs, et se laisse tomber sur sa proie avec la rapidité d'une flèche, l'autour et l'épervier, dont les ailes courtes et obtuses sont moins bien disposées pour le vol, s'élancent à tire-d'aile sur les traces du gibier, et le poursuivent en rasant la terre jusque dans les fourrés et les buissons, où ils le saisissent au moyen de leurs pattes longues et agiles. Ces différences, qui, on le voit, sont assez tranchées, ont fait de la *fauconnerie* et de l'*autourserie* deux arts parfaitement séparés, ayant chacun leurs règles distinctes et leurs adeptes particuliers.

Le premier, par le luxe qu'on y déployait et l'appareil qu'il exigeait, ne pouvait être que le partage des rois et des princes; le second, plus simple et en même temps plus lucratif, faisait les délices des seigneurs moins riches et des simples gentilshommes. C'était pour eux un véritable sujet d'orgueil de posséder un autour ou un épervier bien dressé. Ils connaissaient presque tous la manière de prendre et d'élever ces nobles oiseaux; quelques-uns même étaient autoursiers distingués : tel était ce P. de Gommer, seigneur de Lusancy, qui nous a laissé un traité complet de l'*autourserie*, où tout ce qui regarde cette partie du grand art de la vénerie est l'objet d'instructions aussi savantes que minutieuses. C'est le guide le plus sûr que l'on puisse consulter sur un sujet presque entièrement inconnu de nos jours : nous lui ferons de nombreux emprunts.

Les oiseaux employés à la chasse dite du *bas vol* étaient principalement l'autour et l'épervier. On les désignait d'une manière générale sous le nom d'*oiseaux de poing*, parce que l'autoursier devait les tenir constamment sur le poing où il les réclamait et même leur donnait à manger. Ces oiseaux étaient divisés en plusieurs catégories, suivant leur âge, au moment où l'on s'en emparait. Le petit pris dans l'aire portait le nom de *niais;* celui qui, sorti de l'aire, commençait à voler de branche en branche, s'appelait *branchier*, ou *saure*, à cause de la couleur rousse de son plumage; le *passager* était un adulte de passage dans la localité au moment où l'oiseleur le prenait dans ses filets, et le *hagard*, celui qui avait mué *en sa liberté sans être passé en main d'homme*.

On prenait l'oiseau niais aussitôt qu'il avait la force de se soulever et de se tenir debout dans l'aire; quelques autoursiers étaient même d'avis qu'il fallait le prendre tout blanc. On le nourrissait de plusieurs manières, dont la meilleure, celle dite *au taquet*, peut se résumer ainsi : au milieu des branches d'un arbre touffu était assujetti solidement un tonneau placé en travers, la gueule ouverte et tournée vers le soleil levant. C'est là qu'on mettait l'oiseau, trop faible encore pour pouvoir s'enfuir. D'abord, on lui donnait à manger trois fois par jour, à huit heures du matin, à midi et à quatre heures du soir; mais plus tard deux fois seulement, à huit heures du matin et à deux ou trois heures de l'après-midi. Dans les premiers temps, l'oiseau ne devait être nourri que de viandes hachées en menus morceaux; à mesure qu'il grandissait et prenait des forces, on l'habituait à se servir de son bec et de ses serres pour découper lui-même les chairs chaudes et saignantes. En même temps, on lui faisait connaître les chiens, et on l'accoutumait à entendre sans se troubler les cris de la chasse et les aboiements de la meute furieuse.

Les oiseaux niais conservaient un naturel plus doux et plus souple, mais ils avaient ordinairement moins de feu et d'ardeur pour la chasse que ceux qui avaient pendant quelque temps vécu en liberté. Ces derniers se prenaient au moyen de filets disposés de telle façon que les oiseaux ne pouvaient pas se blesser ni même endommager leurs plumes. Cette opération était fort délicate; on ne la confiait d'ordinaire qu'à des oiseleurs exercés, qui s'y prenaient avec beaucoup d'adresse. Voici comment elle est décrite par Belon, dans son *Histoire naturelle des oiseaux :* « Nous nous trouvions, dit-il, à la bouche du Pont-Euxin, où commence le détroit de la Propontide; nous étions montés sur la plus haute montagne; nous trouvâmes un oiseleur qui prenait des éperviers de belle manière..... Il était caché derrière un buisson, en avant duquel il avait fait une aire unie et carrée qui avait deux pas de diamètre, et distante environ de deux ou trois pas du buisson; il y avait six bâtons fichés autour de l'aire, qui étaient de la grosseur du pouce et de la hauteur d'un homme, trois de chaque côté, à la sommité desquels il y avait en chacun une coche entaillée du côté de la place, tenant un rets de fil vert fort délié, qui était attaché aux coches des bâtons, tendus à la hauteur d'un homme, et au milieu de la place il y avait un piquet de la hauteur d'une coudée, au faîte duquel se trouvait une cordelette attachée qui répondait à l'homme caché derrière le buisson; il y avait aussi plusieurs oiseaux attachés à la cordelette, qui paissaient le grain dans l'aire, lesquels l'oiseleur faisait voler lorsqu'il avait avisé l'épervier de loin, venant du côté de la mer; et l'épervier ayant si bonne vue, dès qu'il les voyait d'une demi-lieue, lors prenait son vol à ailes déployées, et venait si roidement donner dans le filet, pensant prendre les petits oiseaux, qu'il demeurait enveloppé et pris dans les rets. »

Parmi les oiseaux pris dans les filets, les passagers et les hagards étaient considérés comme les plus courageux et les plus adroits à la chasse; les derniers surtout étaient tenus en grande estime par les autoursiers. « Les hagards sont faits pour le plaisir de l'homme. Il n'est volerie que de hagards, » disaient les proverbes du moyen âge. « L'oiseau hagard, dit P. de Gommer, est plus léger, plus rusé d'autant qu'il a été nourri plus longtemps en liberté. Il requiert la douceur de la main et la patience du maître, et reconnaît ordinairement mieux que les autres l'autoursier, s'il en est bien traité. »

Après avoir pris des autours ou des éperviers, le premier devoir de l'autoursier était de choisir parmi eux les individus propres à être dressés. Ce choix était considéré avec raison comme indispensable, car il existe, en effet, des différences assez sensibles, tant sous le rapport de la docilité que sous celui de l'adresse et du courage, entre les divers individus d'une même espèce. Les autoursiers savaient reconnaître ces différences, à certains signes extérieurs dont l'ensemble constituait

un type invariable, auquel on pourrait assigner les caractères suivants : tête plate et *milanière;* bec gros, large, noir et tranchant; vol long; queue courte; jambes plates; pieds grands et ouverts; doigts longs, déliés; serres noires et aiguës. Mais les soins qu'exigeaient la capture et le choix d'un oiseau de poing n'étaient rien en comparaison de ceux que demandait son éducation. C'était véritablement une œuvre laborieuse et difficile que celle de dompter un naturel farouche, de le rendre souple et obéissant sans lui rien faire perdre de son énergie et de sa férocité natives. Aussi, que de règles compliquées, que de prescriptions minutieuses, que de détails sans nombre, ne trouve-t-on pas dans les traités d'*autourserie!* Comment tant d'intelligence, tant de courage et de patients efforts ont-ils pu être consacrés pendant des siècles à un art aussi futile? C'est ce que nous pouvons à peine comprendre aujourd'hui. Le temps a introduit dans nos mœurs des changements si considérables que ce qui plaisait tant à nos pères n'aurait pour nous presque plus d'attrait. Si nous voulons savoir tout ce que la chasse au vol peut représenter de jouissances et d'émotions, transportons-nous à ces époques de luttes sanglantes, où le courage était tout, où la guerre était le premier devoir d'un chevalier, et la chasse, cette vive image de la guerre, le principal de ses divertissements. D'ailleurs, l'idée d'asservir, de dompter et d'employer à notre profit jusqu'aux habitants de l'air, ne manquait ni de hardiesse ni de grandeur. En faut-il davantage pour expliquer l'engouement dont la chasse au vol fut l'objet sous l'empire de la féodalité?

L'*autourserie* était connue du temps des Romains; mais c'est pendant le moyen âge qu'elle a été pratiquée avec le plus d'entraînement et de succès. On chassait avec l'autour et l'épervier tous les oiseaux de bas vol; principalement les cailles et les perdrix; quelquefois les lièvres et les lapins.

Aujourd'hui, cette chasse n'est plus usitée en Europe; à peine en trouve-t-on quelques vestiges dans certains manoirs féodaux du nord de l'Allemagne ou de la Russie occidentale.

En Orient, elle subsiste encore dans quelques contrées, où elle semble avoir retrouvé toute la faveur dont elle a si longtemps joui parmi nous. C'est ainsi qu'en Perse on emploie l'autour à chasser le lièvre et même la gazelle. Ces chasses se font avec beaucoup d'apparat; celle de la gazelle surtout donne lieu à un déploiement de forces et à un luxe vraiment incroyables. Les autours dont on se sert sont habitués à ne trouver leur nourriture que dans les yeux d'une gazelle empaillée qu'on a soin d'agiter pendant leur repas. Dès qu'un troupeau de gazelles est en vue, on lâche l'oiseau, qui part comme un trait, plane un instant dans les airs, et fond sur la victime avec la rapidité de la foudre. Les gazelles épouvantées prennent la fuite, mais l'une d'elles s'arrête bientôt, palpitante sous les serres de l'autour : le chasseur paraît alors, et met fin, d'un coup de sa lance, à cette lutte barbare.

AUTOURSIER s. m. (ô-tour-sié — rad. *autour*). Fauconn. Nom que l'on donnait au moyen âge à ceux qui s'occupaient spécialement de l'éducation des oiseaux de poing.

— **Encycl.** La chasse et la guerre étant, au moyen âge, réputées les seules occupations dignes d'un gentilhomme, tout ce qui s'y rapportait avait une importance extraordinaire. Aussi les *autoursiers* et les fauconniers jouissaient-ils d'une grande faveur et de nombreux priviléges. Ils n'étaient pas considérés comme des serviteurs ordinaires, mais plutôt comme les amis et les compagnons de leurs maîtres, dont ils partageaient les plaisirs. Ils pouvaient chercher leur oiseau partout, et pénétrer même dans la maison du roi, *s'il y était chu sur son gibier ou autrement*. Enfin, ils étaient libres de chasser au vol les perdrix dans tous les pays, où bon leur semblait, sans que personne pût s'y opposer.

Du reste, les *autoursiers* se montrèrent dignes des priviléges qu'on leur accordait; réunis avec les fauconniers en une espèce de corporation, ils surent toujours conserver intact l'honneur de leur profession, se prêtant les uns aux autres, en toute rencontre, un mutuel appui, et, dans l'exercice de leurs fonctions, se signalant par une admirable concorde, alors même que leurs seigneurs respectifs se faisaient une guerre acharnée. D'un autre côté, ils avaient pour leur art une espèce de culte : ils s'y vouaient corps et âme. Jamais oiseau rebelle ne lassait leur patience, et leur devise était cette maxime célèbre :

. . . . Hâte-toi lentement,
Car ce qui se fait bien se fait prou vistement.

Ajoutons qu'ils possédaient une grande instruction professionnelle, religieusement transmise des pères aux enfants pendant une longue suite de générations.

AUTOXA s. f. (ô-to-ksa). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, voisin des absinthes.

AUTPERT (Ambroise), bénédictin, né en Provence dans les premières années du VIIIe siècle, mort en 778. Il devint abbé du couvent de Saint-Vincent, près de Bénévent. Il a écrit divers ouvrages, dont le principal est un commentaire sur l'Apocalypse, qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*

AUTRAN (Joseph), poëte français, né à Marseille en 1813, débuta à dix-neuf ans par une ode à M. de Lamartine, qui s'embarquait alors à Marseille; elle avait pour titre le *Départ pour l'Orient*, et respirait une admiration enthousiaste pour le chantre des *Harmonies*. Un recueil de poésies, la *Mer*, qui parut en 1835, à Paris, se distinguait déjà par des descriptions colorées de ces tons, chauds et calmes en même temps, qui règnent dans toutes les œuvres de M. Autran. Ce volume a été complété, à vingt ans de distance, par les *Poëmes de la mer* (Paris, 1852, 1859, in-18). En 1838, il avait donné un autre recueil, ayant pour titre *Ludibria ventis*, qui avait été son premier succès. Un volume de prose : *Italie et semaine sainte à Rome* (Marseille, 1841) fut suivi de *Milianah*, épisode des guerres d'Afrique, poëme héroïque (1842, Marseille; nouv. édit., in-18, Paris). Au mois de mars 1848, il fit représenter à l'Odéon la *Fille d'Eschyle*, tragédie en cinq actes, qui partagea, avec la *Gabrielle* de M. Emile Augier, le prix Montyon que décerne l'Académie française. Cette œuvre calme, reposée et sereine, qui contrastait singulièrement, et par le fond et par la forme, avec les fiévreuses préoccupations d'alors, obtint un grand succès littéraire, et, le soir de la première représentation, la personne même du poëte dut se prêter à une ovation réclamée à grands cris. Depuis, M. Autran a donné plusieurs volumes de vers, entre autres : *Laboureurs et Soldats* (1854, 2e édit., revue et corrigée, in-18); la *Vie rurale*, tableaux et récits (1856, in-18), couronnés par l'Académie française; *Epîtres rustiques* (in-18); le *Poëme des beaux jours* (in-8°, 1862). Les œuvres de M. Autran se font remarquer par une grande pureté de forme, la beauté du rhythme, l'élévation des idées, un sentiment profond de la nature; c'est par ce sentiment de la nature surtout que M. Autran se rapproche, dans ses poëmes rustiques, de Virgile, dont il a souvent imité les descriptions. Sa phrase est pleine, le coloris en est tempéré avec une volonté soutenue; elle est nette, concise, arrêtée, et, si elle n'a pas de ces replis qui font rêver, de ces profondeurs qui attirent, séduisent et retiennent, il y passe parfois un souffle puissant qui fait aimer sa grâce forte et tout agreste. Vrai poëte, M. Autran a montré une foi persévérante dans la poésie, qu'il a eu, d'ailleurs, le bien rare privilége de pouvoir cultiver en dehors de toute espèce de préoccupations matérielles, grâce à une très-grande fortune personnelle, qu'un riche mariage est venue augmenter encore. En avril 1864, sa candidature, appuyée par MM. Thiers et Mignet, s'est produite à l'Académie française; elle datait de loin déjà, et les petits journaux ne manquèrent pas de dire bien haut qu'il fallait décidément tenir compte à M. Autran, qui peu de temps auparavant s'était effacé devant M. de Carné, de sa constance à poursuivre le fauteuil académique. On parla beaucoup dans le même temps des dîners splendides du candidat persévérant, qui échoua au moment où le succès paraissait certain, par suite d'une autre candidature tout à coup mise en avant, celle de M. Jules Janin. M. Autran s'est présenté de nouveau au palais du pont des Arts en 1865, et, cette fois encore, il n'a pu réunir un nombre de suffrages suffisant.

Enfin, M. Autran vient d'emporter la place de vive force : le 7 mai 1868, il fut nommé au fauteuil qu'avaient occupé Boufflers et Baour-Lormian, et en dernier lieu son compatriote et son frère en poésie, le regretté Ponsard.

Un autre Marseillais, M. Paul Autran, s'est fait connaître comme écrivain, administrateur et économiste. Il a longtemps présidé l'académie de Marseille. On cite, entre autres travaux qui lui sont dus : un *Discours sur le retour de l'*Astrolabe *en France*, divers autres discours de circonstance, et un *Rapport au conseil municipal* sur le chemin de fer projeté de Lyon à Marseille (1856).

AUTRE adj. indéf. (ô-tre — lat. *alter*, même sens). Distinct d'une personne ou d'une chose spécifiée : *Il vint avec son père et deux* AUTRES *personnes. Je reviendrai une* AUTRE *fois. Il faut appeler un* AUTRE *médecin.* (Acad.) *Si tout meurt avec le corps, il faut que l'univers prenne d'*AUTRES *mœurs, d'*AUTRES *lois, d'*AUTRES *usages.* (Mass.) *Quelle* AUTRE *doctrine que celle des chrétiens a jamais mieux réglé nos devoirs?* (Mass.) *Notre orgueil s'augmente souvent de ce que nous retranchons de nos* AUTRES *défauts.* (La Rochef.) *La substance de la lumière n'est pas plus simple que celle de toute* AUTRE *matière.* (Buff.) *Le fer peut s'allier avec tous les* AUTRES *métaux.* (Buff.) *Il n'y a pas encore eu d'*AUTRE *souverain que la force.* (Mignet.) *Une science n'a d'*AUTRE *but que la recherche de la vérité.* (Rossi.)

Venez en d'*autres* lieux renfermer vos regrets.
RACINE.

J'aurais trop de regret si quelque *autre* guerrier
Au rivage troyen descendait le premier.
RACINE.

Est-il d'*autre* bonheur que la tranquillité
D'un cœur qui t'aime. . . . . RACINE.

— Différent. En ce sens, le mot *autre* s'emploie fréquemment comme adjectif qualificatif : *Je ne suis pas* AUTRE *que j'étais. Je me sentis tout* AUTRE *au dedans de moi.* (Mme de Sév.) *Si je ne vaux pas mieux, je suis* AUTRE. (J.-J. Rouss.) *Si le plus méchant des hommes pouvait être* AUTRE *que lui-même, il voudrait être homme de bien.* (J.-J. Rouss.) *L'antiquité avait de bien* AUTRES *idées sur l'histoire.* (De Barante.)

Je suis toujours le même, et mon cœur n'est point
[*autre*.
CORNEILLE.

Avec un autre sort, il prit un cœur tout *autre*.
CORNEILLE.

La justice, le glaive en main,
Est un pouvoir *autre* qu'humain.
MALHERBE.

Nos destins sont changés, seigneur, et d'*autres* temps
Veulent d'*autres* discours et d'*autres* sentiments.
GRESSET.

Le bec de la cigogne y pouvait bien passer,
Mais le museau du sire était d'*autre* mesure.
LA FONTAINE.

‖ Supérieur, plus grand, meilleur : *C'est un* AUTRE *homme, un tout* AUTRE *homme. L'homme que vous me citez est habile, mais celui dont je vous parle est bien un* AUTRE *homme.* (Acad.) *Ce vin est bon, mais celui qui est dans ma cave est bien d'*AUTRE *vin, et un tout* AUTRE *vin.* (Trév.) ‖ D'une plus grande conséquence, en parlant des choses : *Vous loger, passe; mais vous nourrir, c'est une* AUTRE *affaire.* (Acad.)

Il faut d'*autres* efforts pour rompre tant de nœuds.
RACINE.

— Nouveau, second, distinct mais semblable : *C'est un* AUTRE *lui-même, une* AUTRE *elle-même. Cette ville est un* AUTRE *Paris.* (Acad.) *Il fallut réveiller d'un profond sommeil cet* AUTRE *Alexandre.* (Boss.) *Nous empruntons les erreurs de ceux avec qui nous vivons; nous nous transformons en d'*AUTRES *nous-mêmes.* (Mass.) *On dirait qu'il va combattre des rois confédérés avec sa seule maison, comme un* AUTRE *Abraham.* (Fléch.) *Ne vous a-t-elle pas dit qu'elle avait son frère, un* AUTRE *elle-même, son frère si semblable à elle de visage et d'âme, que sa mère même ne les aurait pas distingués?* (Lamart.)

Faites voir à l'Asie un *autre* Mithridate. RACINE.

Il parle comme un *autre* Elie
Devant cette *autre* Jézabel. RACINE.

Vous êtes encor là! Je vous croyais bien loin.
Je cherchais votre sœur; et ma peur est extrême...
—Vous ne vous trompez pas: c'est une *autre* elle-même.
REGNARD.

— Particul. Aucun, nul : *Il entra sans* AUTRE *cérémonie. L'amour naît brusquement, sans* AUTRE *réflexion.* (La Bruy.)

— A l'imitation des latins, *autre*, quand il exprime une comparaison, se répète souvent en tête de chacune des propositions : AUTRE *est promettre,* AUTRE *est donner.* AUTRE *chose est une simple affirmation,* AUTRE *chose est une affirmation avec serment.* (Acad.) AUTRES *sont les temps de Moïse,* AUTRES *ceux de Josué et des juges,* AUTRES *ceux des rois.* (Boss.) AUTRE *chose d'agir avec un père,* AUTRE *chose de répondre devant un juge.* (Mass.) AUTRE *est la certitude que nous avons dans les connaissances humaines,* AUTRE *est celle de la foi.* (Pellisson.) AUTRE *est de danser et de faire des festins,* AUTRE *de connaître la nature des choses.* (Chateaub.) AUTRE *chose est la religion,* AUTRE *chose l'Eglise.* (Vacherot.)

— Pron. indéf. Une autre personne en général : *J'aime mieux que vous l'appreniez d'un* AUTRE *que de moi.* (Acad.) *D'*AUTRES *sauraient vous flatter; moi, je vous dis la vérité.* (Acad.) *Laissons à d'*AUTRES *le soin d'instruire les peuples de leurs devoirs.* (J.-J. Rouss.) *Calquer son esprit sur l'esprit d'un* AUTRE, *c'est le métier d'un sot ou d'un singe.* (Vauven.) *Espérer ou craindre pour un* AUTRE *est la seule chose qui donne à l'homme le sentiment complet de son existence.* (Alex. Dum.) *La mère aime ses enfants, l'homme n'aime que les enfants d'une* AUTRE. (Toussenel.)

Ce que je vous dis là, l'on le dit à bien d'*autres*.
LA FONTAINE.

Je suis père, seigneur, et faible comme un *autre*.
RACINE.

Quel *autre* ordonnera cette pompe sacrée?
RACINE.

Il l'aime; elle vivra pour un *autre* que lui.
RACINE.

Une *autre* de César a surpris la tendresse.
RACINE.

Une *autre* cependant a fléchi son audace;
Devant ses yeux cruels une *autre* a trouvé grâce.
RACINE.

Ton cœur, impatient de revoir ta Troyenne,
Ne souffre qu'à regret qu'une *autre* t'entretienne.
RACINE.

‖ S'emploie avec ellipse du substantif déjà exprimé dans le premier membre de la phrase, et alors peut être considéré comme pronom : *Aller de côté et d'*AUTRE. *Votre habit est usé, il faut en acheter un* AUTRE. *Il paya deux de ses créanciers, mais il ne donna rien aux* AUTRES. (Acad.) *Les détails nous sont aussi chers de ceux que nous aimons qu'ils nous sont ennuyeux des* AUTRES. (Mme de Sév.) *La plupart des hommes emploient la première partie de leur vie à rendre l'*AUTRE *misérable.* (La Bruy.) *De part et d'*AUTRE, *on sonna la retraite, et l'on dressa un trophée sur le champ de bataille.* (Barthél.) *La première victoire doit en amener d'*AUTRES. (Barthél.) *Une moitié du monde rit de l'*AUTRE. (Volt.) *Une vertu en amène une* AUTRE. (Rivarol.) *Une atteinte portée à la liberté en appelle d'*AUTRES. (B. Const.) *Un aveu en amène un* AUTRE. (S. de Sacy.) *En France, il n'y a pas un règne qui ressemble à l'*AUTRE *sous le rapport politique.* (Mme de Staël.) *Les premières folies mènent à d'*AUTRES. (Mme de Puisieux.)

Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'*autre*.
RACINE.

Ma tremblante raison cède en tout à la vôtre;
Oui, la moitié du monde a toujours mangé l'*autre*.
VOLTAIRE.

— S'empl. fréquemment par opposition avec *l'un, l'une, les uns, les unes*, et quelquefois avec un substantif qui en tient la place : *Il y a une grande différence entre l'un et l'*AUTRE. (Acad.) *Des deux livres que vous me demandez, voici l'un, voici l'*AUTRE. (Acad.) *On n'a jamais vu les conciles généraux contraires les uns aux* AUTRES *dans les points de foi.* (Pasc.) *L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'*AUTRE *plaît, remue, touche, pénètre.* (La Bruy.) *On peut hasarder, dans tout genre d'ouvrage, d'y mettre le bon et le mauvais : le bon plaît aux uns et le mauvais aux* AUTRES. (La Bruy.) *L'amour et l'amitié s'excluent l'un l'*AUTRE. (La Bruy.) *Il ôte aux uns la volonté, aux* AUTRES *les moyens de nuire.* (Fléch.) *Il s'avance l'épée d'une main, le bouclier de l'*AUTRE. (Fléch.) *Qui n'eût dit que tous les princes allaient accepter la paix; les uns, ennuyés de leurs pertes; les* AUTRES, *lassés de leurs victoires.* (Fléch.) *Les uns se font un art de séduire, et les* AUTRES *une gloire d'être séduits.* (Fléch.) *Les uns passent leur vie dans l'oisiveté et dans la paresse, inutiles à la patrie, à leurs concitoyens, à eux-mêmes; les* AUTRES *dans le tumulte des affaires et des occupations humaines.* (Mass.) *La mer peut former des montagnes par des transports de terre, de vase, d'un lieu à un* AUTRE. (Buff.) *Ce qui est utile pour l'un ne l'est pas pour l'*AUTRE. (Th. Gauth.) *Le peuple a les charges de la société, d'*AUTRES *en ont les bénéfices.* (Lamenn.) *La tribune de l'Assemblée nationale ressemble à un puits : quand un seau* (sot) *descend, l'*AUTRE *monte.* (Dupin aîné.)

L'un est payé d'un mot, et l'*autre* d'un coup d'œil.
BOILEAU.

Il voit de toutes parts des hommes bigarrés,
Les uns gris, les uns noirs, les *autres* chamarrés.
BOILEAU.

Etudiez la cour, étudiez la ville;
L'une et l'*autre* est toujours un modèle fertile.
BOILEAU.

Quelquefois l'un se brise où l'*autre* s'est sauvé,
Et par où l'un périt un *autre* est conservé.
CORNEILLE.

Quel est mon empereur? Bajazet, Amurat?
J'ai trahi l'un, mais l'*autre* est peut-être un ingrat.
RACINE.

Il me faut d'un et d'*autre* pain;
Diversité, c'est ma devise. LA FONTAINE

— Rem. Ces deux expressions, *l'un, l'autre*, sont surtout employées dans le style élevé, lorsque, dans un parallèle, on veut exprimer soit un rapprochement, soit une opposition, soit une simple distinction. C'est ce que feront suffisamment sentir les exemples suivants :

« *L'un* faisait prospérer les armes, *l'autre* étendait la religion; *l'un* abattait des remparts, *l'autre* redressait des autels; *l'un* ravageait les terres des Philistins, *l'autre* portait l'arche autour des pavillons d'Israël. » (Fléchier, *Turenne et Condé.*)

« Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus avec des caractères si divers? L'un paraît agir par des réflexions profondes, et *l'autre* par de soudaines illuminations : celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler. *L'un*, dès qu'il paraît dans les armées, donne une haute idée de sa valeur...; *l'autre*, dès sa première bataille, s'égale aux maîtres les plus consommés. *L'un*, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, et fait taire l'envie; *l'autre* jette d'abord une si vive lumière qu'elle n'osait l'attaquer. *L'un*, par la profondeur de son génie, s'élève au-dessus des plus grands périls; *l'autre*, par ces grandes pensées que le ciel envoie, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins et forcer les destinées. Et, afin que l'on vît toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais différents, *l'un*, emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays comme un Judas Macchabée; *l'autre*, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit en publiant les louanges de Dieu. » (Boss., *Turenne et Condé.*)

« Racine et Voltaire ont possédé ce mérite si rare de l'élégance continue et de l'harmonie sans lequel, dans une langue formée, il n'y a point d'écrivain; mais l'élégance de Racine est plus égale, celle de Voltaire est plus brillante. *L'une* plaît davantage au goût, *l'autre* à l'imagination. Dans *l'un*, le travail, sans se faire sentir, a effacé jusqu'aux imperfections les plus légères; dans *l'autre*, la facilité se fait apercevoir à la fois et dans les beautés et dans les fautes. Le *premier* a corrigé son style, sans en refroidir l'intérêt; *l'autre* y a laissé des taches, sans en obscurcir l'éclat. *L'un* ne se permet rien de ce qui peut nuire à la perfection, *l'autre* ne se refuse rien de ce qui peut ajouter à l'ornement. *L'un* s'attache plus à finir le tissu de son style, *l'autre* à en relever les couleurs. Dans *l'un*, le dialogue est plus lié; dans *l'autre*, il est plus rapide. *L'un* vous paraît toujours plus grand par la réflexion; *l'autre* ne laisse pas maître de réfléchir. Il semble que *l'un* ait mis son amour-propre à défier la critique et *l'autre* à la désarmer. » (La Harpe.)

— Nul, personne, en dehors de celui qui parle ou dont on parle :

Autre de plus de morts n'a couvert notre terre.
CORNEILLE.

Madame, *autre* que moi n'a droit de soupirer.
CORNEILLE.

‖ Ce sens est complétement hors d'usage. On dit aujourd'hui *nul autre* ou *personne autre*, ce qui alourdit l'expression sans ajouter à l'idée.

— *Les autres*, Autrui, le prochain : *S'occuper beaucoup* DES AUTRES. *Se méfier* DES AUTRES. *Vous rejetez toujours les fautes sur* LES AUTRES. (Acad.) *Il faut faire comme* LES AUTRES : *maxime suspecte, qui signifie presque toujours : il faut mal faire.* (La Bruy.) *Les louanges que nous donnons* AUX AUTRES *se rapportent toujours par quelque endroit à nous-mêmes.* (Mass.) *Nous ne vivons pas pour nous-mêmes et pour la vérité, nous vivons pour* LES AUTRES *et pour la vanité.* (Mass.) *Nous ne nous louerions pas si souvent, si nous pensions que* LES AUTRES *nous louent assez.* (La Rochef.) *Je me suis fait une petite destinée à part, avec laquelle je ne puis regretter aucune des folies* DES AUTRES. (Volt.) *Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur* DES AUTRES *est qu'ils veulent leur bien.* (Vauven.) *Il ne dit pas deux phrases sans exprimer de quelque manière son mépris pour l'opinion* DES AUTRES. (Mme de Staël.) *Bonaparte n'est à son aise que dans le mépris pour* LES AUTRES. (Mme de Staël.) *Tout homme chargé de commander* AUX AUTRES, *s'il n'est pas soumis à la loi, n'obéit qu'à ses passions.* (Mme de Staël.) *L'amour-propre, si susceptible pour lui-même, ne devine presque jamais la susceptibilité* DES AUTRES. (Mme de Staël.) *L'indulgence offre le seul moyen d'être bien avec soi-même, et bien avec* LES AUTRES. (J. Droz.)

Le sage doit apprendre à se passer des *autres*.
E. AUGIER.

‖ *L'un l'autre, les uns les autres*, Mutuellement : *L'amour et l'amitié s'excluent* L'UN L'AUTRE. (La Bruy.) *Les victoires et les conquêtes s'effacent* LES UNES LES AUTRES *dans nos histoires.* (Mass.) ‖ *Nous autres, vous autres*, Nous, vous; c'est un gallicisme où le mot *autres* remplit le rôle d'explétif, et dont on se sert lorsqu'on veut appuyer sur la distinction des personnes : NOUS AUTRES, *restons ici;* VOUS AUTRES, *allez à leur rencontre. Nous avons l'avantage,* NOUS AUTRES *Français, d'être plus spirituels, mais aussi plus bêtes qu'aucun autre peuple de l'Europe.* (Mme de Staël.)

. . . . *Vous autres*, fortes têtes,
Vous voilà, vous prenez tous les gens pour des bêtes!
GRESSET.

Rivers, qu'avaient poussé mes amis et les vôtres,
Vint, sur les bancs des pairs, s'asseoir parmi *nous autres*.
C. DELAVIGNE.

— *Autre part*, Dans un autre lieu, un autre endroit; ailleurs : *Je ne l'ai jamais vu* AUTRE PART *que chez vous.* ‖ *D'autre part*, D'ailleurs, d'un autre côté, en outre : *Je le sais* D'AUTRE PART. *Vous remarquerez,* D'AUTRE PART, *que...*

—*De temps à autre*, Parfois, par intervalles : *Il vient me voir* DE TEMPS À AUTRE. (Acad.) ‖ *L'autre jour*, Un de ces jours derniers : *Je l'ai rencontré* L'AUTRE JOUR *sur le Pont-Neuf.* ‖ *Un autre jour, une autre fois*, Plus tard. ‖ *Un jour ou l'autre*, Manière de dire à quelqu'un que l'on fera quelque chose à une époque que l'on ne peut pas fixer : *J'irai vous voir* UN JOUR OU L'AUTRE. ‖ *L'autre vie*, Vie de l'âme après sa séparation d'avec le corps : *L'espérance de* L'AUTRE VIE *fait toute la consolation d'un chrétien.* (Acad.) *Les peines et les récompenses de* L'AUTRE VIE *sont nécessaires pour justifier Dieu dans le gouvernement du monde.* (Fén.) *Vous souffrez toujours en vain pour* L'AUTRE VIE, *et très-souvent pour celle-ci.* (Mass.) ‖ *Sans autre*, Sans rien ajouter. ‖ *Je ne connais autre*, C'est une personne que je connais parfaitement; je ne connais personne aussi bien que lui. ‖ *L'un dans l'autre, l'un portant l'autre*, En compensant l'un avec l'autre. ‖ *Prendre l'un pour l'autre*, Se méprendre sur les personnes ou les choses : *Ils se ressemblent au point qu'on* PREND *souvent* L'UN POUR L'AUTRE. *Vous* AVEZ PRIS *une rue* POUR L'AUTRE. ‖ *Hé! les autres*, Cri pour appeler des compagnons, des amis.

— Loc. pop. *Comme dit l'autre, comme dit cet autre*, Comme on dit : *Il faut,* COMME DIT L'AUTRE, *souffrir ce qu'on ne peut éviter.* (Acad.) *Il faut,* COMME DIT L'AUTRE, *que je débonde mon cœur.* (Mol.)

Tous ces Normands voulaient se divertir de nous :
On apprend à hurler, *dit l'autre*, avec les loups.
RACINE.

‖ *L'Autre*, Terme énergique, malgré son apparente trivialité, par lequel les anciens soldats désignaient souvent Napoléon Ier, surtout sous la Restauration, où ce mot avait une valeur exceptionnelle, et signifiait l'autre souverain, le véritable, le seul, celui dont le souvenir régnait toujours sur les cœurs : *Du temps de* L'AUTRE. *J'ai servi sous* L'AUTRE. *Ah! si* L'AUTRE *revenait! M. de Saint-Robert était, du temps de* L'AUTRE, *officier supérieur dans un régiment de la vieille.* (Couailhac.) ‖ *Ah! cet autre! Ecoutez donc ce que dit cet autre!* S'emploient pour faire entendre qu'on n'ajoute point foi à ce que dit, à ce que raconte quelqu'un. ‖ *Prendre quelqu'un pour un autre*, Se méprendre sur son caractère ou ses sentiments, le mal juger : *Vous me* PRENEZ POUR UN AUTRE, *de me faire de pareilles propositions. Moi, l'écouter encore! Me* PRENEZ-*vous* POUR UN AUTRE? ‖ *Etre toujours chez l'un ou chez l'autre*, Etre souvent en visite chez les diverses personnes que l'on connaît. ‖ *Parler de choses et d'autres*, S'entretenir, parler de diverses choses. ‖ *Voir, regarder une chose d'un autre œil*, La voir, la considérer sous un autre point de vue, avec d'autres sentiments :

On *voit* les maux d'autrui *d'un autre œil* que les siens.
CORNEILLE.

On se *voit d'un autre œil* qu'on ne voit son prochain.
LA FONTAINE.

Regardez d'un autre œil une excusable erreur.
RACINE.

‖ *En voir bien d'autres*, Etre témoin de choses bien plus extraordinaires encore : *Cela te fait de la peine? Oh! vraiment, tu n'es pas au bout, tu* EN VERRAS BIEN D'AUTRES. (Le Sage.) ‖ *Il en sait bien d'autres*, Il est capable de faire bien d'autres tours. ‖ *Il dit d'une façon, et il fait d'une autre*, Ses discours et ses actions ne sont pas d'accord. On dit aussi dans ce sens : *Il dit d'un et fait d'autre.* ‖ *Il n'en fait, vous n'en faites pas d'autres*, Se dit d'un homme qui fait quelque sottise ou commet quelque étourderie, et signifie qu'il lui arrive souvent d'en faire de pareilles : *Par faiblesse, vous avez fait semblant d'être persuadé!* VOUS N'EN FAITES *jamais* D'AUTRES. (G. Sand.) ‖ *Ils sont nés l'un pour l'autre*, Ils sont de la même humeur, ils s'accordent bien. ‖ *L'un vaut l'autre*, Il n'y a pas à choisir; se prend le plus souvent en mauvaise part. ‖ *Qui voit l'un voit l'autre*, Il n'y a pas de différence de l'un à l'autre; ils ont les mêmes qualités, les mêmes défauts, le même caractère, les mêmes traits. ‖ *C'est tout un ou tout autre*, Il n'y a point de milieu, il n'y a point à choisir entre les deux propositions qui sont faites. ‖ *Il y en a d'uns et d'autres*, Il y en a de bons et de mauvais. ‖ *En voici bien d'une autre*, Voici quelque chose de plus inattendu, de plus étonnant, de plus merveilleux : EN VOICI BIEN D'UNE AUTRE! *le grand essieu de la diligence vient de casser.* (Fr. Soulié.) *Mais* EN VOICI BIEN D'UNE AUTRE! *tout le monde joue ici la comédie.* (Th. Leclercq.)

Il nous méprise! *En voilà bien d'une autre!*
LAMARTINE.

Bon! dit Clymène, *en voici bien d'une autre!*
Ma chère sœur, quelle idée est la vôtre?
VOLTAIRE.

‖ *C'est une autre paire de manches, voici bien une autre paire de manches*, C'est une autre affaire, voici bien une autre affaire.

— Prov. *Autres temps, autres mœurs*, Les mœurs, les usages changent avec le temps. La première des deux propositions est quelquefois remplacée par une autre, les mœurs pouvant être changées par des circonstances autres que le temps :

Vingt têtes, vingt avis; nouvel an, nouveau goût;
Autre ville, autres mœurs; tout change, on détruit
[tout.
RULHIÈRE.

Plus souvent, c'est la seconde proposition qui est remplacée pour indiquer diverses modifications que le temps amène ou doit amener. C'est ainsi que l'on dit *Autre temps, autres soins*, pour indiquer que la conduite ne doit pas être la même en tout temps. C'est ainsi encore que La Bruyère a dit : *On parlait latin devant des femmes et des marguilliers;* AUTRE TEMPS, AUTRE USAGE.

— Interjectiv. *A d'autres!* Allez conter cela à d'autres, je n'y ajoute pas foi : A D'AUTRES! *vous ne m'y rattraperez plus.* (Volt.) A D'AUTRES! *Ce n'est point à moi qu'on en ferait accroire : je suis mieux informé que vous ne pensez de ce qui se passe.* (Le Sage.)

Non, *à d'autres!* dit-il; on connaît votre style.
BOILEAU.

— **Gramm.** Lorsque le mot *autre* ou *autrement* amène après lui la conjonction *que* suivie d'un verbe, ce verbe doit être précédé de *ne* si la proposition principale à laquelle appartient *autre* ou *autrement* est affirmative : *Je l'ai trouvé tout autre qu'il* N'*était autrefois.* On supprime *ne* si cette proposition est négative : *Il n'est pas autre qu'il paraît.*

Pour les expressions, *l'un l'autre, l'un et l'autre*, V. UN.

Pour savoir quand il faut mettre *tout autre* ou *toute autre*, V. TOUT.

Pour *entre autres* ou *entr'autres*, V. ENTRE.

— **Antonymes.** Identique, même, pareil, semblable.

— **Anecdotes.** Un jeune poëte se présente à Piron, pour savoir de lui auquel de deux sonnets qu'il venait de faire il donnait la préférence. Il lit le premier. « J'aime mieux l'*autre*, » dit Piron, sans vouloir en entendre davantage.

⁂

Voltaire rapporte qu'à la bataille de Spire, on défendit à un régiment de faire aucun quartier. Un officier allemand demanda la vie à un des nôtres; c'était un Suisse. « Monsieur, demandez-moi toute *autre* chose, répondit le fils de l'Helvétie, mais pour la vie, il n'y a pas moyen. » Cette naïveté passa de bouche en bouche, et l'on rit au milieu du carnage.

⁂

Le prote d'une imprimerie envoya un jour un apprenti, véritable gamin de Paris, lui acheter deux saucisses pour son déjeuner. L'apprenti en mange une en route et présente l'autre soigneusement enveloppée dans du papier. « Eh! mais, dit le prote, où donc est l'*autre?* — L'*autre*, répond effrontément le gamin en songeant sans doute à celle qu'il venait de manger, c'est celle-là. »

Un jour, au foyer de l'Opéra, un jeune artiste avait rassemblé autour de lui plusieurs personnes de ce théâtre. La conversation roulait sur les plaisirs des gens du monde. Un homme d'importance, qui se trouvait là, dit à l'artiste, avec un air de mépris : « Et vous *autres*, comment vous amusez-vous? — Nous *autres*, répond celui-ci avec beaucoup de sang-froid, nous nous amusons de vous *autres* qui vous moquez de nous *autres*. »

⁂

Un petit domestique du parc de Versailles fut envoyé un jour aux Tuileries pour présenter deux poires magnifiques à Louis XVIII, qui, comme on le sait, en était très-friand. Le roi saisit un des deux fruits et y mordit à belles dents; puis, comme récompense, il donna l'*autre* au petit jardinier. Celui-ci tire tranquillement un couteau de sa poche, et pèle le fruit avec le plus grand soin. Le roi, qui n'avait pas pris la même précaution, s'étonne de cette délicatesse insolite et veut en savoir le motif : « C'est que... — Eh bien? reprend vivement Louis XVIII. — J'avons laissé tomber les poires en route... » L'horrible grimace que fit aussitôt Sa Majesté fit comprendre que les fruits n'étaient pas tombés au milieu d'un buisson de roses.

⁂

Le fameux jardinier Thouin cultivait avec le plus grand soin un figuier qui devait rapporter des fruits d'une beauté et d'une grosseur extraordinaires, et Buffon attendait impatiemment le résultat de cette expérience. La première année, l'arbre ne produisit que deux figues, mais magnifiques. L'époque de la maturité arrivée, Thouin place avec précaution les deux figues sur une assiette, et charge un jeune jardinier de les porter à l'illustre savant. La tentation était trop forte : le porteur n'y résista pas et mangea une des figues. « Mais où est l'*autre?* demanda Buffon. — L'*autre?* répondit piteusement le domestique, je l'ai mangée. — Malheureux, s'écrie Buffon; comment donc as-tu fait? — J'ai fait comme cela, monsieur. » Et, ce disant, le jeune homme saisit la seconde figue et l'avala.

AUTREAU (Jacques), peintre et auteur dramatique, né à Paris en 1656. Il se distingua d'abord comme peintre de portraits, et se mit à écrire pour le théâtre, étant âgé de plus de soixante ans. Il obtint quelques succès au Théâtre-Français et à l'Opéra. On voit, au musée de Versailles, son portrait peint par lui-même : une note écrite derrière ce tableau nous apprend qu'il était misanthrope, qu'il s'estimait peu lui-même, mais qu'il aimait beaucoup les femmes en général. Il peignit *Fontenelle, La Motte et Saurin disputant sur un ouvrage d'esprit*. Son dernier tableau représentait, par une flatterie un peu hyperbolique, le *cardinal Fleury* dans un médaillon, soutenu par Diogène, qui, désignant le ministre avec sa lanterne, semblait dire : « J'ai trouvé l'homme que je cherchais. » A l'âge de plus de soixante ans, Autreau commença à travailler pour le théâtre, et donna sa comédie du *Port à l'Anglais*, qui eut un succès de vogue. Il fit représenter ensuite et successivement : les *Amants ignorants; Démocrite prétendu fou; Panurge à marier;* la *Magie de l'amour;* l'opéra de *Platée*, musique de Rameau, et un certain nombre d'autres pièces. Toutes ont été réunies en quatre volumes, in-12, Paris, 1749. En sa double qualité de peintre et de poëte, Autreau mourut à l'hôpital en 1745, âgé de quatre-vingt-neuf ans.

AUTREFOIS adv. (ô-tre-foi — de *autre* et *fois*, c'est-à-dire *une autre fois*). Jadis, au temps passé : *C'était* AUTREFOIS *la coutume.* (Acad.) *Le cœur d'une grande reine,* AUTREFOIS *élevée par une si longue suite de prospérités, et puis plongée tout à coup dans un abîme d'amertumes!* (Boss.) *Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi* AUTREFOIS *à la vue du saint sacrifice.* (Boss.) *La lecture des divines Ecritures faisait* AUTREFOIS *les délices les plus chères des premiers fidèles.* (Mass.) *Toutes les distinctions odieuses qui divisaient* AUTREFOIS *les hommes sont anéanties par l'*Evangile. (Mass.) *La science s'est développée par les mêmes causes qui la réprimaient* AUTREFOIS. (J.-J. Rouss.) AUTREFOIS, *le blasphémateur était condamné à faire amende honorable au pied de l'autel.* (Lamenn.) *L'aîné de mes oncles était un homme d'*AUTREFOIS. (Lamart.) *Il est probable que les hommes vivaient plus longtemps* AUTREFOIS. (Maquel.) *La société d'*AUTREFOIS *n'existait point par elle-même; elle était toute dans un homme.* (Fr. Pillon.) *Ce n'est pas une lâche flatterie de dire que le peuple d'aujourd'hui vaut mieux que le peuple d'*AUTREFOIS. (A. Garnier.)

Vois par ce que je suis ce qu'*autrefois* je fus.
DELILLE.

Ah! le bon temps que le temps d'*autrefois!*
ALEX. DUVAL.

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,
Et nous disent encor ce qu'il fut *autrefois*.
CORNEILLE.

Sion, jusques au ciel élevée *autrefois*,
Jusqu'aux enfers maintenant abaissée.
RACINE.

Je dois, comme *autrefois* la fille de Jephté,
Du Seigneur par ma mort apaiser la colère.
RACINE.

Terre, *autrefois* féconde en sublimes vertus,
Ton empire est tombé, tes héros ne sont plus.
LAMARTINE.

Autrefois, mon ignorance
Me fournissait des plaisirs,
Les erreurs de l'espérance
Faisaient naître mes désirs. CHAULIEU.

Ses superbes coursiers, qu'on voyait *autrefois*,
Pleins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée.
RACINE.

— s. m. Temps passé : *L'aujourd'hui des pères devient l'*AUTREFOIS *de leurs enfants.*

Je vous crus autrefois, cet *autrefois* n'est plus.
P. DE MUSSET.

— **Syn. Autrefois, anciennement, jadis** V. ANCIENNEMENT.

AUTREHIER adv. (ô-tri-èrr — de *autre* et *hier*). Vieux mot qui signifiait le jour d'avant-hier :

Ha! quand j'ouïs l'*autrehier*, il me souvient,
Si fort crier la corneille en son chêne,
C'est un grand cas, dis-je alors, s'il n'advient
Quelque malheur bientôt en celui règne.
MAROT.

AUTREMENT adv. (ô-tre-man — rad *autre*). D'une autre façon, d'une manière différente : *Il faut se conduire, il faut vivre* AUTREMENT. *Il agit* AUTREMENT *qu'il ne parle.* (Acad.) *Vous ne pensez pas* AUTREMENT *que vous dites.* (Beauzée.) *Pour bien faire, pour bien penser, il faut faire, il faut penser* AUTREMENT *que tout le monde.* (Fléch.) *L'essentiel est de penser* AUTREMENT *que les autres.* (J.-J. Rouss.) *Vous avez toujours méprisé ceux qui parlent* AUTREMENT *qu'ils n'agissent.* (J.-J. Rouss.) *On peut faire des vers* AUTREMENT *que Racine; jamais mieux.* (Chateaub.) *La femme sent et pense* AUTREMENT *que l'homme.* (Ch. Lemonnier.) *Son médecin lui avait défendu de parler* AUTREMENT *que par monosyllabes.* (Th. Gautier.)

Je ne sais pas répondre *autrement* pour un roi.
CORNEILLE.

La prudence des dieux *autrement* en dispose.
CORNEILLE.

Je vous dirai, seigneur (car ce n'est plus à moi,
A nommer *autrement* et mon juge et mon roi)...
CORNEILLE.

Puis-je *autrement* marcher que ne fait ma famille?
Veut-on que j'aille droit, quand on y va tortu?
LA FONTAINE.

— Plus, à un plus haut degré : *Ceci est* AUTREMENT *difficile. On ne peut nier que cette méthode de traiter la dévotion n'agrée tout* AUTREMENT *au monde que celle dont on se servait avant nous.* (Pasc.) *La joie de faire du bien est tout* AUTREMENT *douce et touchante que la joie de le recevoir.* (Mass.) *L'éducation morale est bien* AUTREMENT *difficile que l'éducation intellectuelle.* (Mme Monmarson.) *Il y a bien* AUTREMENT *de maturité dans la douleur que dans la joie.* (Mme de Rémusat.) *L'oisiveté de l'âme, qui dessèche même la jeunesse des femmes, est bien* AUTREMENT *pénible dans l'âge plus avancé.* (Mme de Rémusat.) ‖ Mieux : *Voilà qui est* AUTREMENT *fait. Vous trouverez la* Henriade *un peu* AUTREMENT *travaillée que* Mariamne. (Volt.)

Les héros chez Quinault parlent bien *autrement*.
BOILEAU.

— Sinon, sans quoi : *Dites-lui d'être plus sage, qu'*AUTREMENT *on le châtiera.* (Acad.) *Tout produit doit avoir de l'utilité,* AUTREMENT *on ne le produirait pas.* (Ott.) *L'utilité sociale exige impérieusement que l'homme puisse transmettre à ses enfants;* AUTREMENT, *il ne serait animé que d'une demi-ardeur pour le travail.* (Thiers.)

...Proportionnez vos vœux à vos mérites,
Autrement, au mépris et du trône et du jour,
Dans votre infâme sang j'éteindrai votre amour.
ROTROU.

— Fam. *Pas autrement*, Guère : *Il n'est* PAS AUTREMENT *disposé à faire ce que vous lui demandez.* (Acad.) *Ce n'est pas que nous ayons* AUTREMENT *l'intention de nous en servir, mais c'est qu'en effet nous pensons qu'il serait utile que le monde en fût bien informé.* (Pasc.) *Notre fumeur ne fut* PAS AUTREMENT *ému de cette apparition.* (Le Sage.)

— *Pouvoir faire autrement*, Pouvoir éviter certaines actions : *Si je* POUVAIS FAIRE AUTREMENT, *je n'irais pas chez lui. Il ne faut croire le mal que lorsqu'on ne* PEUT *pas* FAIRE AUTREMENT. (Mme de Fontaines.) *Ce n'est jamais que malgré lui, et parce qu'il ne* PEUT FAIRE AUTREMENT, *que l'homme s'associe.* (Proudh.)

— **Gramm.** V. la note du mot AUTRE.

AUTREVILLE, historien français du XVIIe siècle, dont on connaît les ouvrages suivants : *Etat général des affaires de France, sur tout ce qui s'est passé depuis la mort déplorable de Henri IV jusqu'à présent* (1617); *Inventaire général des affaires de France depuis l'an* 1618 *jusqu'en* 1620.

AUTREY (Henri-Jean-Baptiste FABRY DE MONCAULT, comte D'), littérateur, officier de cavalerie, né à Paris en 1723, mort en 1777. Il employa ses loisirs à réfuter, avec plus de zèle que de succès, les opinions des philosophes et des encyclopédistes. Ses principaux écrits sont : *L'Antiquité justifiée* (réfutation de l'*Antiquité dévoilée* de Boulanger), 1766; Le *Pyrrhonisme raisonnable, ou Méthode nouvelle proposée aux incrédules* (1761); Les *Quakers à leur frère V**** (Voltaire), *lettres plus philosophiques que... sa religion et ses livres*, 1768, etc.

AUTREY-LES-GRAY, ch.-lieu de canton (Haute-Saône), arrond. de Gray; hauts fourneaux; pop. aggl. 1,041 hab. — pop. tot.